

#19 - OCTOBRE-DÉCEMBRE 2025 - TRIMESTRIEL

MONTS POUR TOUS



AMÉNAGEMENT

Penser la ville de demain P.5

ESPACE PUBLIC P.9
SÉCURITÉ ET CONFORT

SCOLARITÉ P.10
INSCRIPTIONS SIMPLIFIÉES

CULTURE P.13
IL ÉTAIT UNE FOIS...

actualités.

CITOYENNETÉ

Recensement à 16 ans

Vous êtes de nationalité française et allez bientôt avoir 16 ans ? Pensez à effectuer le **recensement citoyen** entre votre date anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Il permet d'obtenir une **attestation** de recensement, d'être convoqué à la **Journée défense et citoyenneté** et inscrit automatiquement à 18 ans sur les **listes électorales**. L'attestation est **indispensable** pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BAC, permis de conduire) ou à un concours administratif en France. Vous pouvez faire ce recensement à la Mairie de Monts ou en ligne.

02 47 34 11 80

service-public.gouv.fr



GUIDE PRATIQUE

Édition actualisée

La version mise à jour de **Monts, le guide pratique**, insérée à ce numéro de votre magazine municipal, est également disponible en Mairie ou dans le site Internet de la Ville. Vous y trouverez les **associations** de la commune, les informations liées aux **démarches administratives** et les contacts utiles dans votre quotidien. Une rubrique est notamment consacrée aux démarches qui détaillent comment **vérifier et mettre à jour sa situation électorale**.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les dates à retenir



Pour voter aux prochaines élections, vous devez **être inscrit ou vous inscrire** sur les listes électorales de la commune. Les dates limites sont fixées au **mercredi 4 février 2026** pour les **inscriptions en ligne** et au **vendredi 6 février 2026** pour le dépôt des inscriptions en **Mairie**. Le premier tour aura lieu le **dimanche 15 mars** et le second le **dimanche 22 mars 2026**.

CATASTROPHE NATURELLE

Adressez votre demande

Le recensement de **dommages liés à une catastrophe naturelle** est essentiel. Il permet à la Ville de légitimer, par l'ampleur constatée, la **demande de reconnaissance** auprès des services de l'Etat et de vous informer rapidement, dans l'éventualité d'un arrêté de reconnaissance, pour respecter le délai d'un mois dont vous disposez pour joindre votre assurance. En 2025, **vous avez constaté des dégradations** sur votre habitation dues à la sécheresse et à la réhydratation des sols ? Constituez votre dossier à déposer en Mairie **avant le 15 février 2026**.

02 47 34 11 84

administration@monts.fr

SOLIDARITÉ

Don de sang

Vous faites déjà partie de la chaîne solidaire du don de sang ou souhaitez la rejoindre ? Notez les quatre dates de collecte programmées à Monts en 2026 (Espace culturel Jean Cocteau ; 15h - 19h) : **lundi 5 janvier, lundi 2 mars, lundi 27 avril, vendredi 4 décembre**. Donner son sang prend environ une heure et a le pouvoir de sauver des vies.

dondesang.efs.sante.fr



DÉCHETS VERTS

Calendrier 2026

Touraine Vallée de l'Indre assure la **gestion des déchets en direct** sur la commune. Distribué auprès des foyers de la commune, le nouveau calendrier de la collecte des déchets verts est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou consultable en ligne. En 2026, **changement de jour pour le secteur de Malicorne** qui était collecté le jeudi. A partir du 1^{er} janvier, **le bac des déchets verts est collecté le lundi**.

02 47 34 29 00

tourainevalleedelindre.fr

édition.

Actualités	2
Édito	3
Édito	4
Touraine Vallée de l'Indre	4
Conseil départemental	5
DOSSIER	5
Aménagement	7
Bâtiments	7
Espace public	9
Scolarité	10
Actions sociales	11
Culture	13
Associations	15
En bref	17
Tribunes	18

Monts Pour Tous, le magazine de la Ville de Monts
Directeur de la publication : Laurent Richard, Maire de Monts
Coordination et rédaction : Christophe Faget
en collaboration avec les adjoints, conseillers et services municipaux
Photos : Ville de Monts, Touraine Vallée de l'Indre, associations
montoises, Adobe Stock.
Commission Communication : Daniel Batard, Bénédicte Beyens, Cécile Letellier, Béatrice Odink, Katia Prévost, Christelle Roméo, Alain Salmon



Conception et réalisation : Projectil Sogepress
Régie publicitaire : Projectil Sogepress
Impression : ISF Imprimerie
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Tirage : 3 600 exemplaires
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune par Médiapost
Disponible en Mairie et en version numérique sur monts.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

Connectez-vous aux actualités de la Ville de Monts :

- [@VilledeMontsOfficiel](#) @culturemonts
- [@culturemonts](#)
- [@culturemonts](#)
- Panneau Pocket, application gratuite sur téléphone ou sur ordinateur



MONTS.FR

Scannez le QR code dans les pages pour plus d'informations

Chères Montoises, chers Montois

En août 2024, s'ouvriraient les Jeux Paralympiques de Paris. Toute la France se mobilisait et entrait pleinement dans cette aventure. Le sport en était le vecteur universel pour révéler au monde que le handisport est une chance pour que valides et non valides s'unissent dans un élan de générosité, d'égalité, de liberté et de fraternité.

Un an après, que reste-t-il de ce beau rêve ?

Il demeure les installations olympiques proposées aux pratiques sportives dans le périmètre restreint de Paris. Mais cet espoir olympique n'a changé en rien la réalité du quotidien d'une personne en situation de handicap : peu ou pas d'aménagements urbains, problèmes de mobilité et d'accès aux bâtiments non traités, perspectives professionnelles à l'arrêt, financements publics en baisse ne permettant pas une pratique sportive à égalité avec les valides, une perception du monde du handicap retombée dans les limbes d'une indifférence commune.



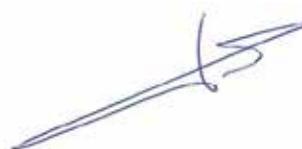
DÉFENDRE LE DROIT À LA DIFFÉRENCE

Que d'espoirs déçus, de promesses non tenues, de regards bienveillants sur le moment et fuyants l'instant d'après. Que de déceptions vécues par ce public qui a cru que les valeurs de l'olympisme pouvaient être transposées dans leur vie quotidienne.

Monts, avec son défi olympique « Terres de Jeux 2024 », se trouvait en première ligne et proposait des actions où l'inclusion et l'acceptation de la différence étaient des lignes directrices et fédératrices. Un combat qui continue.

Le mouvement sportif et parasportif proteste sur la baisse du budget alloué par l'Etat et s'estime trahi par des promesses non tenues. Notre équipe municipale s'associe à cette colère et défendra de toutes ses forces le droit à la différence dans l'égalité des droits.

**Laurent Richard
Maire de Monts**



Le mot de votre Communauté de communes !

Touraine Vallée de l'Indre COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis plusieurs années, notre Communauté de communes avance avec une conviction forte : ensemble, nous sommes plus forts. En lien étroit avec les communes et leurs élus, nous poursuivons des objectifs ambitieux grâce à la mutualisation de nos moyens et de nos projets.

Cette solidarité fait notre force : lorsqu'une commune progresse, c'est tout le territoire qui avance. Autour des 18 compétences de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, nous déployons un projet de territoire concret : construction d'accueils de loisirs, rénovation des réseaux d'eau, développement des pistes cyclables, accueil d'entreprises... La mise en commun de nos ressources permet de répondre efficacement aux besoins des 55 500 habitants.

Le respect de l'environnement reste une priorité. Les enjeux écologiques et la transition énergétique guident nos décisions et façonnent l'avenir du territoire.

Face aux défis de l'urbanisme, de la mobilité ou des déchets, la coopération à plus grande échelle s'impose. Après la mise en service du centre de tri d'Indre-et-Loire, une nouvelle étape s'ouvre avec la fin prochaine de l'enfouissement des déchets non recyclables.

Aux côtés des Communautés de communes voisines, de Tours Métropole et du SMICTOM du Chinonais, nous préparons la création d'une Unité de Valorisation Énergétique dans le Sud Touraine, près de Saint-Benoît-la-Forêt. Ce projet permettra de mieux maîtriser les coûts, de limiter les transports et de transformer nos déchets non recyclables en énergie locale, utilisée notamment pour chauffer les bâtiments publics comme l'hôpital de Chinon.

Poursuivons ensemble cette dynamique collective et responsable pour bâtir un territoire solidaire, durable et tourné vers l'avenir.

Eric Loizon,
Président de Touraine Vallée de l'Indre
et maire de Thilouze



Vos élus au Conseil communautaire

Laurent Richard



Maire de Monts
et 1^{er} Vice-président



Sandrine Perroud



Pierre Latourrette



Katia Prevost



Alain Jaouen



Frédéric Grillet



Bénédicte Beyens

ÉDITO CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CHERS HABITANTS DU CANTON DE MONTS,



Comme un grand nombre de départements français, l'Indre-et-Loire traverse une période financière tendue.

L'augmentation constante des dépenses sociales, la baisse des dotations d'État, la perte des droits de mutation et la hausse des coûts de fonctionnement pèsent fortement sur notre équilibre budgétaire. Ces contraintes nous obligent à faire des choix responsables et à gérer chaque euro public avec rigueur.

Pour autant notre détermination reste intacte. Fidèle à nos valeurs de solidarité, de proximité d'efficacité, nous continuons à investir pour l'avenir dans les collèges, les infrastructures routières, la transition écologique, la culture, le sport et l'accompagnement des plus fragiles.

Le social représente plus de 60 % du budget de fonctionnement du conseil départemental, sans compensation totale de l'État.

Parce que la proximité, la vie locale se construisent aussi grâce à l'engagement de milliers de bénévoles, nous soutenons et accompagnons les projets du monde associatif.

Le dispositif FAL (Fonds d'Aide Local) permet d'apporter une aide financière rapide et concrète à des actions de proximité. La démarche est simple et allégée, il suffit de nous contacter par mail en présentant votre projet (achat matériel, manifestation exceptionnelle) et nous vous faisons suivre un dossier sans complexité administrative à remplir et nous retourner. C'est plus de 105 000 euros que nous avons versés aux associations de notre canton depuis 2021.

Depuis 2021, nous avons également accompagné 48 projets structurants (travaux voiries, réfections d'école, restauration scolaire, centre-ville, gymnase, bibliothèque, etc..) sur les 10 communes de notre canton dans le cadre du F2D/FDSR à hauteur de 2 419 443 euros de subventions, et reparti la somme de 231 938 euros sur les projets de sécurisation de l'espace public, dans le cadre des amendes de police.

Ensemble, continuons à faire vivre notre territoire et faire de l'Indre-et-Loire, un département solidaire, dynamique, tourné vers l'avenir.

Nous sommes et restons à votre écoute,

Belles fêtes de fin d'année

Sylvie GINER
Vice-Présidente
du Conseil départemental
sginer@departement-touraine.fr

Patrick MICHAUD
Vice-Président
du Conseil départemental
pmichaud@departement-touraine.fr

URBANISME : PENSER LA VILLE DE DEMAIN

Plus de 8 000 habitants résident sur la commune et 3 459 logements¹ y sont recensés. Répondre aux besoins actuels et futurs s'inscrit dans une vision à long terme.

Montois, première commune de Touraine Vallée de l'Indre en nombre d'habitants, se distingue par son **dynamisme économique** et son **attractivité résidentielle**, liés à la proximité directe avec la métropole tourangelle et au cadre de vie calme et verdoyant. Cependant, la commune concentre une **offre de logements peu variée**. 87,4 % du parc résidentiel est composé d'habitats individuels, à forte dominante pavillonnaire, et 16 % représentent des logements de type T1, T2, T3.

Compléter l'offre de logement et la diversifier, dans sa taille, sa forme et son occupation, deviennent nécessaire pour maintenir et renforcer l'attractivité de la commune, favoriser la **mobilité résidentielle** et répondre aux **évolutions des besoins**. C'est ainsi permettre la rotation de logements **au bénéfice des Montois** qui souhaitent vivre leur parcours résidentiel sur la commune et assurer l'accueil de **nouveaux habitants**.

Les familles s'agrandissent ou se modifient, les jeunes recherchent de petites surfaces et les seniors un habitat plus adapté. Chacun doit **trouver sa place** sans être contraint de quitter la commune. La capacité à accueillir de futurs Montois participe également à la **vitalité du territoire** : les écoles continuent à se remplir, les associations se renouvellent, les services publics se pérennissent, les commerces de proximité se maintiennent, voire se développent.

Faire évoluer l'offre de logements conduit à **penser la ville de demain**. Un **véritable enjeu** d'aménagement du territoire dans un contexte de préservation des ressources et de lutte contre le changement climatique. La **loi Climat et Résilience** de 2021 impose aux collectivités de réduire l'artificialisation des sols et la



Programme des Jardins de Bois Cantin encadré par une OAP

consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cette obligation de **sobriété foncière** passe par l'adaptation du développement urbain au juste besoin et à l'optimisation du foncier urbanisé pour limiter l'étalement et préserver les zones alentours. Les nouveaux **espaces de construction** doivent donc être définis et pensés sur l'empreinte urbaine déjà existante.

La Municipalité a ainsi fait le choix de maîtriser l'aménagement et le développement du territoire communal par la définition d'**orientations d'aménagement et de programmation** (OAP), notamment sur des secteurs dont la collectivité ne détient pas le foncier. **Pièces obligatoires** du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les OAP dressent le **schéma d'intentions** qui vise à garantir l'évolution cohérente des quartiers et la qualité durable des aménagements pour maintenir un cadre de vie harmonieux.

Huit secteurs de la commune béné-

ficient déjà d'OAP : quatre à vocation d'habitat (Girardières, Bois Cantin, Servolet, Bois Joli), une à vocation mixte (La Rauderie avec habitat, commerces et services), deux à vocation d'activités économiques (Isoparc, Pinsonnière), une à vocation loisirs (Family Park). La **révision allégée du PLU**, approuvée le 18 novembre 2025 en Conseil Municipal, inscrit les secteurs **Chantemerle** et **Vasselière** aux OAP. Les orientations définissent les dispositions spécifiques à l'aménagement de ces deux secteurs, situés en centralité urbaine et en zone constructible, avec lesquels les demandes d'urbanisme à venir devront être compatibles.

Les OAP esquisSENT la **vision de la commune sur le long terme** et constituent un outil pré-opérationnel du PLU. Elles traduisent les **objectifs stratégiques** (habitat diversifié et équilibré, mobilité et déplacements, mise en valeur paysagère) en

¹ Source INSEE 2022

DOSSIER URBANISME

SUITE DOSSIER

orientations concrètes pour chaque secteur concerné :

- préservation de trames paysagères existantes,
- gestion des co-visibilités avec les logements existants,
- accessibilité des logements et capacité à disposer d'un espace extérieur privatif,
- mutualisation des stationnements sans créer de grandes nappes de parking imperméable,
- place du piéton au cœur du projet,
- développement durable et sobriété énergétique (panneaux solaires, toitures végétalisées, récupération des eaux pluviales, composteurs collectifs...).

Les OAP sont l'engagement d'un **urbanisme réfléchi au service de l'intérêt général** en fixant des objectifs à atteindre, des principes à respecter et non des contraintes. Elles assurent la **cohérence** entre projets publics et privés, en donnant un **cadre clair** ; permettent de concilier **développement et préservation** ; accompagnent les **transitions** écologique, sociale et économique.

L'acte d'aménager et de construire a un

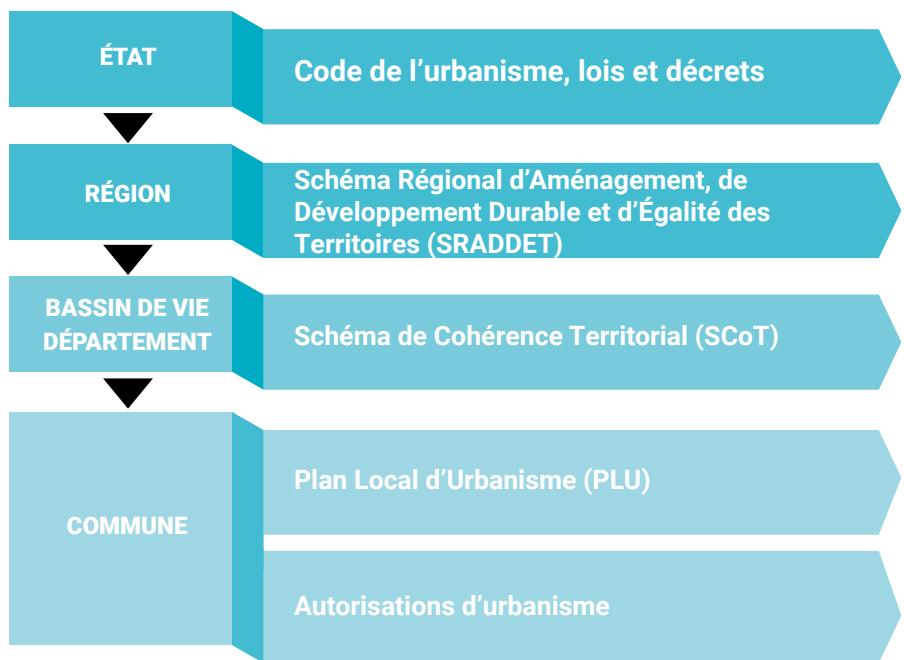


Schéma de compatibilité du PLU aux documents cadres supra-communaux

impact très fort dans une commune : le parcellaire évolue très peu dans le temps et les constructions perdurent des années. Les orientations pour les secteurs Chantemerle et Vasselière

participent à tracer une trajectoire claire pour l'avenir de la commune : un **urbanisme maîtrisé, durable** et conçu pour le **bien être** et le **bien vivre** pour tous.

L'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION...

EST

- un document obligatoire du PLU,
- un schéma d'intentions d'aménagement qui complète les dispositions du règlement graphique et écrit du PLU en y étant compatible mais sans s'y substituer,
- une définition d'objectifs et de principes visant à répondre à des besoins sur le logement, la mobilité, l'environnement sur un secteur déterminé,
- un outil pour maîtriser l'aménagement et le développement du territoire dans le temps.

N'EST PAS

- une autorisation de construire,
- un plan de lotissement
- un projet immobilier concret,
- une zone d'expropriation,
- une obligation de réalisation pour le propriétaire d'un terrain concerné par une OAP.

GYMNASSE DES HAUTES-VARENNE

RÉOUVERTURE ANNONCÉE



Le 2 juin dernier, l'équipement multi-activités emblématique de Monts fermait ses portes pour six mois de travaux. Après la **réfection totale de la toiture** (étanchéité et isolation), la seconde étape concernait **la chaufferie et son réseau** devenus hors d'usage, les production et distribution d'**eau chaude sanitaire**.

La complexité et l'ampleur des travaux sont deux des facteurs qui ont conduit à décider de la **fermeture intégrale du bâtiment**, adossés à ceux de la sécurité des utilisateurs et des sept salles rendues non-conformes par les travaux. Seule l'entreprise qui en était chargée était habilitée à intervenir sur le site.

Les **cinq phases** planifiées jusqu'à décembre sont maintenant arrivées à leur terme. La **rénovation complète des installations et systèmes** présents sur les 3 500 m² du gymnase comprend :

- le remplacement à neuf de la **chaudière gaz** et couplage à une **pompe à chaleur** aérothermique pour la production de chauffage,

- l'**installation solaire thermique** pour la production d'eau chaude sanitaire, avec appoint depuis la chaudière gaz,

- la création de l'**enclos technique** extérieur, avec **isolation phonique**, pour les panneaux solaires thermiques et la pompe à chaleur,

- la réalisation d'une **liaison enterrée** entre l'enclos et la chaufferie,
- la **réfection à neuf** des systèmes de distribution, émission et régulation de chaleur,
- le **remplacement** des systèmes de production et de distribution d'eau chaude sanitaire,
- l'installation de **déstratificateurs d'air** dans les grandes salles pour y homogénéiser la température,
- la mise en place du **système de gestion technique centralisée** (GTC) pour assurer le suivi, l'optimisation et le maintien des performances des installations,
- le **remplacement** des caissons, tourelles de ventilation et portes d'accès.

Priorité du **programme de réhabilitation** des bâtiments communaux, les travaux répondent à un double objectif : assurer un **meilleur confort** aux utilisateurs et visiteurs du gymnase ; garantir la **sauvegarde** et l'**entretien** du bâtiment en y alliant **sobriété énergétique** efficace et performance vertueuse.

La finalisation des travaux permet de prévoir, comme annoncé, la **réouverture du gymnase** des Hautes-Varennes en janvier 2026. L'équipement communal ouvre à nouveau ses portes à ses utilisateurs le **lundi 5 janvier**

À SAVOIR

LES TRAVAUX EN CHIFFRES

En 2025, 842 400 € ont été inscrits au budget des dépenses en équipements pour finaliser les travaux du gymnase des Hautes-Varennes :

- 1 pompe à chaleur
- 1 chaudière gaz
- 1 installation solaire thermique (10 m²)
- 1 100 m linéaires de réseaux de chauffage
- 350 m linéaires de panneaux rayonnants
- 220 m linéaires de réseaux de plomberie
- 34 radiateurs
- 3 tourelles d'extraction
- 3 caissons d'extraction
- 2 caissons d'air neuf
- 1 système de GTC

En incluant la réfection de la toiture, la réhabilitation complète de l'équipement communal représente **plus d'un million d'euros d'investissement** visant les pérennisation et sécurisation du bâtiment.



Mise en chaufferie de la nouvelle chaudière gaz



Livraison de la pompe à chaleur

BÂTIMENTS



350 m linéaires de panneaux rayonnants réinstallés et raccordés dans les 3 grandes salles



Installation et raccordement de 34 radiateurs neufs



Réalisation de la plomberie dans les vestiaires et les douches



Distribution des réseaux dans les faux plafonds du gymnase



Dalle béton extérieure avec pompe à chaleur



Nouvelle chaudière prête à fonctionner

ESPACE PUBLIC

VOIRIE

DES AMÉNAGEMENTS ACHEVÉS



Point sur les travaux de voirie réalisés au cours du dernier trimestre 2025 sur la commune pour améliorer la **sécurité** et le **confort** des usagers.

Rue de la Pichauderie, le renforcement structurel des accotements a été entrepris, suite aux affaissements qui ont fragilisé deux portions de la chaussée, afin d'assurer la pérennité de la route traversant la commune du nord au sud. Les fissures longitudinales apparues en surface ont également été reprises pour éviter l'infiltration des eaux de ruissellement.

Montant de l'opération : 31 200 €

Rue du Puy, la première portion de 300 mètres a fait peau neuve. Dans le prolongement de la rue Georges Bizet, depuis l'allée du Coteau jusqu'au virage descendant vers le ruisseau du Peu, la couche de roulement a été entièrement refaite. La circulation devient ainsi plus confortable, notamment pour les cyclistes. Les glissières de sécurité traversant le ruisseau du Peu ont également été remplacées. Conçues en bois classe 4 et en acier haute performance, elles ont été installées par battage dans un sol stabilisé. La circulation reste interdite aux

véhicules de plus de 7,5 tonnes.

Montant des deux opérations : 86 500 €

À **Vontes, rue de Montbazon**, le projet de sécurisation est entré dans sa phase concrète, après la première étape marquée par la pose de séparateurs de voies. Les aménagements définitifs étaient planifiés d'être finalisés mi-décembre, sous réserve de conditions météorologiques favorables à leur réalisation. Ce projet a été travaillé en concertation par la Municipalité et le comité de riverains pour ajuster le dispositif constitué de chicanes et de places de stationnement. Il sera complété d'un passage piéton et de la mise aux normes PMR. La prochaine étape prévoit de renforcer le dispositif par l'aménagement d'écluses et d'un plateau.

Montant de la phase 1 : 28 000 €

Rue de la Gare, dont la chaussée était érodée par les ruissellements d'eau, les travaux ont permis de reconduire les eaux de pluie dans les caniveaux. Les piétons et les automobilistes stationnés dans la rue bénéficient également d'un espace sécurisé, en plus de la rampe d'accès aux quais.

Montant de l'opération : 50 000 €

PLACE DE LA FONTAINE

SERVICE MODERNISÉ



Les Montois et les visiteurs de la commune disposent d'un **sanitaire public rénové et adapté**. L'ancien sanitaire a été retiré et remplacé par un équipement semblable à celui installé place de la Rauderie. Les **personnes à mobilité réduite** bénéficient, pour y accéder, de la proximité de l'emplacement qui leur est réservé sur le parking de la Fontaine et d'une rampe avec plateau. L'équipement est opérationnel depuis décembre. Les sanitaires sont pourvus du **système de nettoyage automatique** après chaque passage, avec condamnation de la porte durant le cycle de nettoyage. L'entretien extérieur est assuré par les agents du **service Voirie** et la **fourniture des consommables** par ceux du **service Entretien des bâtiments**. Les deux équipements sont **accessibles gratuitement**.

Pour préserver la qualité et le fonctionnement de ces installations, et garantir à tous un lieu agréable, chacun doit faire preuve de civisme et adopter les bons gestes : utiliser les sanitaires avec soin et veiller à les laisser aussi propres que chaque usager souhaite les trouver.

Montant de l'opération :
50 000 €

SCOLARITÉ

SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS SIMPLIFIÉES



Touraine Vallée
COMMUNAUTÉ
de COMMUNES
de l'Indre

Signey Monts



Bienvenue
sur le
Portail Familles

À compter de janvier 2026, les familles montoises réaliseront les inscriptions aux écoles et restauration scolaire communales via une **plateforme unique** : le Portail Familles de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Ces inscriptions en ligne rejoignent celles, déjà effectives, aux activités périscolaires.

Entièrement dématérialisée, la **procédure se veut simple et intuitive** : saisie unique des informations, mise à jour facilitée, suivi clair des réservations et consultation permanente des factures. La **plateforme sécurisée** centralise les données personnelles, les réservations et la facturation, et offre une interface plus **lisible, rapide et pratique** pour tous.

Cette évolution s'inscrit dans la poursuite de la **modernisation des services** de la collectivité, rendue possible par la **mutualisation des moyens** de gestion entre la Ville de Monts et Touraine Vallée de l'Indre. La convention passée entre les deux structures permet maintenant aux familles de disposer d'**un seul et même accès à toutes leurs démarches** concernant les services communaux ou intercommunaux : scolarité, restauration scolaire, accueils de loisirs...

Les foyers **déjà inscrits à la restauration scolaire** pour l'année 2025-2026 recevront en janvier un **courriel contenant le lien**

CMJ

MATINÉE CITOYENNE



Le dimanche 5 octobre, les 24 élus du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) avaient donné rendez-vous aux Montois pour une action en faveur de l'environnement : l'opération

Monts Propre. Le principe ? Participer à une **matinée citoyenne** ouverte à tous et consacrée au ramassage des **dépôts sauvages** de déchets. Touraine Vallée de l'Indre était associée à l'opération par la mise à disposition de containers noirs et jaunes ainsi que du matériel (gants, pinces et sacs poubelle).

Soixante-deux Montois ont rejoint l'initiative au point de ralliement fixé au parvis de l'Hôtel de Ville. Une fois équipés, ils ont parcouru les **rues de la commune**. À leur retour, les **sacs étaient chargés** et accompagnés **d'objets insolites** : enjoliveurs de voiture, barres métal, chaise pliante !

Tous les déchets ramassés ont été pesés et déposés ensuite dans le container approprié. Ce sont ainsi **54 kg de déchets** qui ont été collectés dans l'espace public. Les jeunes élus et la Ville de Monts remercient chaleureusement les participants à cette initiative citoyenne.

Portail Familles

.....



ACTIONS SOCIALES

OCTOBRE ROSE 2025

MERCI À TOUS !

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Monts ont une nouvelle fois réaffirmé leur engagement en faveur de la **lutte contre le cancer du sein** et de la **prévention de la maladie**. La 7^e édition montoise d'Octobre Rose s'est déroulée du 4 au 31 octobre : un mois **100% solidaire** avec plusieurs rendez-vous dont celui du dimanche 12 octobre.

En famille, entre amis ou collègues, vous avez été **plus de 600** à rallier cette journée ensoleillée et pleine d'énergie au Domaine de Candé. **Esprit d'équipe, efforts enthousiastes, sourires et générosité** ont accompagné ce temps fort de la programmation d'Octobre Rose.

Le vélo, la marche et la course y étaient proposés autour de **trois activités** : le Run and Bike et la Course des Roses sur des parcours de 10 km, et la Randonnée des Roses sur 8 km avec l'association La Randonnée Montoise. Pour se mettre en condition et être prêt au départ, l'association Fight Club 37 assurait la séance d'échauffement. **Félicitations à tous pour vos belles performances !**

Vous avez été tout autant nombreux que votre **solidarité** et votre **générosité** ont été exceptionnelles. Vos dons lors de cette journée sportive, cumulés à ceux des autres rendez-vous, ont permis **de récolter la somme de 3 350,58 €**. Un record depuis le lancement d'Octobre



Rose à Monts ! Les dons ont été intégralement reversés à l'association

Au Sein des Femmes de Touraine qui accompagne les femmes souffrant, ou ayant souffert, d'un cancer dans leur combat contre la maladie et leur parcours de reconstruction. Mercredi 19 novembre à l'Hôtel de Ville, Laurent Richard, Maire de Monts, et Guylène Bigot, 1^{re} adjointe au Maire, ont officiellement procédé à la remise des dons à l'association.

Les élus et la responsable du CCAS ont également saisi l'opportunité de ce mois solidaire pour procéder à une seconde

remise. Ils se sont rendus, lundi 20 octobre, au CHRU de Tours pour offrir **216 pochettes** destinées aux patientes du **service de cancérologie**. Leur réalisation résulte du défi initié lors de l'édition 2024 d'Octobre Rose en soutien aux femmes touchées par un cancer du sein. **Une dynamique montoise collective** pour ce geste de réconfort qui a été saluée par les personnels du service.

Les organisateurs d'Octobre Rose 2025 remercient chaleureusement les **partenaires, les associations, les bénévoles et les services municipaux** de leur mobilisation sur cette grande opération... ainsi que vous, les **participants**, de votre présence et de votre soutien à cet événement solidaire. Ensemble, **continuons de nous mobiliser et soyons acteurs de notre santé !**

Le dépistage des cancers féminin et masculin est **gratuit**. Se faire dépister, même en bonne santé, peut permettre de **diagnostiquer** le cancer tôt, de **déceler** des lésions précancéreuses et de mieux **soigner** la maladie, voire d'éviter son apparition. Le but des examens de dépistage est d'agir, si possible, de manière prématurée avant que le cancer ne se développe.

depistage-cancer.fr/centre



ACTIONS SOCIALES

SECONDE MAIN

L'OCCASION DES BONNES AFFAIRES

Au cours des douze derniers mois, **46 % des Français** ont acheté des produits d'occasion selon l'étude Opinionway de mars 2025. Malgré un recul de 3 points, la seconde main est entrée dans les habitudes de consommation. **Vêtements, produits culturels et de loisirs** sont parmi les catégories recherchées. Les vendeurs offrent une **nouvelle vie** aux produits qu'ils n'utilisent plus et les acheteurs bénéficient de **prix avantageux**, à la faveur du réemploi et de l'économie solidaire.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Monts organise **deux ventes de seconde main** (vêtements adultes/enfants) et **une bourse** (jouets et articles de puériculture). En 2025, ces rendez-vous ont connu une **forte affluence**. La même étude renseigne que **68 % des Français**, en hausse de 7 points, **privilégiennent les lieux physiques** plutôt que les sites ou plateformes en ligne pour leurs achats de produits d'occasion.

Le plus du CCAS à Monts ? L'**équipe de**



bénévoles est aux côtés des vendeurs pour réceptionner et restituer les articles ainsi qu'avec les acheteurs les jours de vente. En 2026, prenez date pour les premières **journées de vente de seconde main** (femmes et enfants printemps/été) prévues du **vendredi 6 au dimanche 8 mars** en salle Saint-Exupéry.

LOGEMENT

AIDER LES PLUS MODESTES

La **solidarité** est au cœur de la mission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Monts, notamment via des **dispositifs d'aides financières** aux Montois les plus fragiles. Les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées ou du Revenu de Solidarité Active peuvent ainsi demander une **allocation pour les frais de chauffage**. Si vous répondez à ces critères d'éligibilité, adressez un courrier postal au CCAS (2, rue Maurice Ravel - 37260 Monts) **entre les 5 et 31 janvier 2026** en joignant votre justificatif pour l'année 2025 et un relevé d'identité bancaire. Les courriers reçus en dehors de ces dates ne sont pas pris en compte. Le CCAS est aussi aux côtés des locataires (privé ou social) et des propriétaires occupants aux revenus modestes dans la **lutte**

contre la précarité énergétique. Des difficultés à chauffer votre logement, des problèmes d'humidité, des factures élevées ? Contactez le CCAS pour **une visite et un diagnostic gratuits** de votre logement avec le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie. Début d'année, la visite d'un **appartement pédagogique** à Joué-Lès-Tours sera programmée pour obtenir des conseils et s'informer sur les éco-gestes.

Contact CCAS :

02 47 34 11 92
ccas@monts.fr



AGENDA

REPAS DES ANCIENS

Il est le rendez-vous de la **convivialité** chaleureuse, d'**instants partagés** et d'**attention** envers les aînés montois. Le traditionnel repas les rassemblera le **dimanche 1^{er} février** à l'Espace J. Cocteau. **130 convives** y sont attendus, **sur inscription**. L'invitation a été adressée début décembre. Pour ceux qui ont choisi le colis gourmand, celui-ci a été distribué avant les fêtes de fin d'année. Si vous remplissez les **conditions de participation** et que vous n'êtes **pas encore inscrit** parmi les convives, contactez le CCAS. Le repas sera également l'occasion de **célébrer la nouvelle année**.



THÉ DANSANT

Le **jeudi 19 mars** (14h30 - 17h30) sera placé sous les signes de la **musique**, de la **bonne humeur** et de la **danse**. L'Espace culturel Jean Cocteau ouvre ses portes aux **retraités de la commune, et au-delà**, pour le premier thé dansant de l'année. La programmation musicale variée sera une invitation à enflammer la piste et l'offre de restauration gourmande à une pause entre deux titres. Entrée au tarif de 6 € pour les Montois et 8 € hors commune à régler lors de l'**inscription** dont la période ouvre **dès le 2 février**.

ESPACE JEAN COCTEAU

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Spectacles, concerts, salons, événements associatifs, temps forts institutionnels et réunions publiques sont parmi les rendez-vous rythmant le quotidien de l'Espace culturel Jean Cocteau, proposés par la Ville de Monts et ses partenaires.

Construit en 1989 comme **salle polyvalente**, le bâtiment communal s'est progressivement mué en **centre culturel** par l'évolution de son aménagement et la modernisation de ses équipements : **extension** du bâtiment, **montée en performance** des moyens techniques, **amélioration du cadre d'accueil** des équipes artistiques et du public. Aujourd'hui, le système de gradin motorisé et amovible permet notamment **huit configurations** différentes de la salle.

Une **mutation** qui a participé à diversifier les projets artistiques, enrichir l'offre culturelle et garantir aux spectateurs une expérience qualitative, **au bénéfice de l'attractivité** de l'Espace Jean Cocteau. Son rayonnement s'est étendu au-delà de la commune et du territoire communautaire, confortant l'infrastructure montoise comme **figure de proie culturelle** du Val-de-l'Indre et comptant **des milliers de spectateurs** à chaque saison.

Une renommée à laquelle prend part la **vingtaine d'agents municipaux** qui

intervient toute l'année sur le site. Ils organisent, construisent, montent et démontent, entretiennent et réparent pour œuvrer ensemble à maintenir et offrir un service public de qualité.

L'Espace Jean Cocteau est aussi un **lieu pour les partenaires associatifs** de la commune. Il abrite les activités hebdomadaires d'associations culturelles et accueille soirées dansantes, lotos, animations festives et assemblées générales. Autant d'actualités qui sont à l'image du **tissu associatif montois, riche et pluriel**.

Enfin, l'**École Municipale de Musique**, le **CCAS** et les **établissements scolaires** rejoignent la liste des locataires du lieu. Leurs actions y insufflent une **dynamique complémentaire** et contribuent, par la diversité de leur public, à toujours mieux faire connaître le cœur battant de la vie culturelle, associative et institutionnelle de la commune.

La modernisation de l'Espace J. Cocteau a conduit à celle de son image. Le logo créé en 1991 fait place, en 2019, à un autoportrait de l'artiste éponyme accompagné de sa signature originelle. Une **identité unique et reconnaissable**, approuvée par le Comité National J. Cocteau.

MUSIQUE

OUVERTURE ET CURIOSITÉ



Des élèves de l'Ecole Municipale de Musique (EMM) ont été conviés au **Grand Théâtre de Tours**, lieu emblématique artistique et musical.

Ils ont été guidés des **coulisses** aux **loges**, en passant par la **costumerie**, jusqu'à la **salle de concert** tout en apprenant de l'**histoire** et du **fonctionnement** de l'institution, et des métiers qui s'y exercent, souvent dans l'ombre des artistes.

La journée a aussi été marquée par la répétition de l'Orchestre symphonique Centre-Val de Loire. Ils ont assisté à la **séance de travail** des musiciens et chanteurs où rigueur, écoute et collaboration sont au cœur du **processus de la création** artistique et du spectacle vivant. Un lien direct avec la pratique des élèves de l'EMM qui a conforté des vocations.

L'invitation s'inscrit dans le **partenariat** établi entre l'EMM et le service Culturel de Monts avec l'Opéra de Tours. L'objectif vise à **nourrir la curiosité** des élèves, **favoriser l'ouverture et les rencontres** hors des murs de l'école ainsi qu'à **renforcer les relations** entre institutions culturelles locales.

Saison Culturelle 2026



**NUMERO DEUX • TRASH • MORGAN
FIESTA • BOREALE • FLORILEGE MOLIERE**

SOIREE DE L'EQUINOXE #4 • ORCHESTRE SYMPHONIQUE REGIONAL
FESTIVAL BRUSSSEMENTS D'ELLES • FESTIVAL RECREACTION
THEATRE • JEUNE PUBLIC • MUSIQUE • CINEMA
DANSE • HUMOUR • IMPRO • ARTS DE RUE • CIRQUE

Ouverture de la billetterie le 5 janvier 2026



ASSOCIATIONS

COMPLEXE DES GRIFFONNES

INVESTISSEMENT ÉCLAIRANT



Depuis décembre, les travaux d'installation du **système d'éclairage** qui étaient programmés sur les **deux courts de tennis extérieurs** sont terminés. Un investissement municipal 37 920 € qui allie **amélioration du confort** pour les utilisateurs (pratique en soirée) et réponse continue aux **objectifs de sobriété énergétique** (éclairage LED).

En termes de confort, l'aménagement des éclairages bénéficient aux licenciés de l'A.S Monts Tennis ainsi qu'aux Montois* et habitants du territoire communautaire*. Les joueurs profitent ainsi d'une plus grande **flexibilité** et d'une **amplitude élargie** pour s'adonner à leur sport. Il ouvre également

la voie à davantage de compétitions, d'animations et d'entraînements collectifs pour l'association tennistique, renforçant son **attractivité** et celle de la commune.

La mise en place de solutions LED sur les terrains s'ajoute à celles réalisées sur les candélabres de l'espace public et dans les bâtiments communaux. Cette technologie moins énergivore contribue à **réduire les consommations** énergétiques pour toujours mieux en **maîtriser les dépenses**.

* Accès gratuit aux courts une fois par semaine et sur réservation ; information auprès du service Relation aux usagers

02 47 34 11 80

JUMELAGE

HISTOIRE D'AMITIÉS PARTAGÉES

Ouvrir Monts à l'**Europe** et créer des **rencontres** sont les fondations du jumelage de la commune avec **Frasnes-lez-Anvaing** (Belgique francophone) en 2001 et **Zeiskam** (Allemagne) en 2008. Plus de vingt ans d'échanges ont tissé des **amitiés durables** empreintes de **nombreux souvenirs**.

Le Comité de Jumelage de Monts coordonne et anime les relations entre les **villes jumelles**, et offre aux Montois de vivre des **découvertes culturelles, rencontres sportives, séjours en famille**. Beaucoup ont déjà partagé ces expériences enrichissantes avec leurs voisins européens et réciproquement. Au fil des années, les liens se sont renforcés

au-delà des rencontres officielles. Des familles continuent de s'inviter et se revoient.

L'association du Comité fonctionne aujourd'hui de façon collégiale et organise plusieurs événements conviviaux pour **financer les projets de voyages et permettre au plus grand nombre d'y participer**, notamment les jeunes.

Le Comité de Jumelage tiendra son assemblée générale en janvier. Tous les Montois y sont les bienvenus pour **faire connaissance avec le Comité et en apprendre plus sur ses activités**. Les prochains échanges amèneront les Montois à Zeiskam (14-17 mai) et les amis Belges à Monts (22-25 mai).

FOCUS

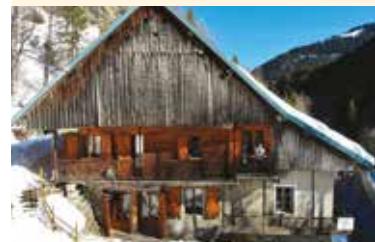
ILLULAB

Établie à Monts en 2025, l'association initie à la découverte et à la pratique du **dessin numérique** et à la **création graphique**. Elle anime des ateliers dans les médiathèques, écoles, structures sociales et a été présente la même année, pour la première fois, au Japan Tours Festival et à la Journée des Asso'. Elle s'engage aussi dans des initiatives caritatives, notamment pour l'hôpital pédiatrique Clocheville, et apporte ses compétences graphiques et numériques à des projets solidaires. Son action vise à rendre la création numérique accessible et solidaire.

@ associationillulab@gmail.com

⊕ illulab.sitew.fr

ARVAN



Crée en 1983, l'association offre aux familles la possibilité de **découvrir la montagne**, été comme hiver, grâce à des prix abordables. Ses membres ont rénové **une vieille ferme en maison familiale** située en Savoie, avec quatre appartements et une salle commune pouvant recevoir une vingtaine de personnes. En lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, elle permet tous les ans le départ de familles montaises.

@ muriel.arvan@gmail.com

⊕ asso-arvan.com

ASSOCIATIONS

AGENDA

BULLE D'A

Séances de voyage sonore, thématique
« Rêver comme un enfant »

Dim. 11 jan. - 9h45 et 11h

Lun. 12 jan. - 10h

Pôle Culturel - Salle J. Baker

bulleda.celine@gmail.com



MONTS VOLLEY BALL

Tournoi d'hiver

Ven. 23 jan. - 19h

Gymnase du Bois Foucher

monts37.volleyball@gmail.com



BULLE D'A

Séances de voyage sonore, thématique « Calmer nos tempêtes intérieures »

Dim. 1^{er} fév. - 9h45 et 11h

Lun. 2 fév. - 10h

Pôle Culturel - Salle J. Baker

bulleda.celine@gmail.com

GROUPES AUTONOME

Vide grenier des familles

Sam. 7 mars - 8h15 à 17h

Espace culturel Jean Cocteau

groupeautonome.beaumer@gmail.com



A.S. MONTS FOOTBALL

Stages de février

Lun. 16 au ven. 20 fév. - 8h30 à 17h30

Lun. 23 au ven. 27 fév. - 8h30 à 17h30

Complexe Sportif des Griffonnes

511976@lcfoot.fr

A.S. MONTS TENNIS

Stages jeunes et adultes (ouverts aux non licenciés)

Lun. 23 au ven. 27 fév. - 8h30 à 20h

Complexe du Bois Foucher

as.monts@fft.fr

A.S. MONTS BASKET

Loto

Dim. 28 mars - 20h

Espace culturel Jean Cocteau

dav-kat@orange.fr



Retrouvez les associations montoises dans « Monts, le guide pratique », livret joint à ce numéro du magazine municipal, disponible également en Mairie et dans le site Internet de la Ville.

en bref.

Bonne année
2026

**Laurent Richard, Maire de Monts, et son équipe municipale
sont heureux de vous convier
à la cérémonie des Vœux à la population**

• **Mercredi 14 janvier 2026 - 19h •**
Espace culturel Jean Cocteau



ÉTAT CIVIL

Naissances

Août 2025

Esmée RICHER

Augustin TARDIEU

Septembre 2025

Jaden LEDOUX

Ambre VÉNIEN LEBLED

Alya MATEOS-SANCHEZ

Amaé VALLIENNE

Octobre 2025

Halbane TITE

Ambre BERTHONNEAU

Mariages

Juillet 2025

Arnaud SAVARY

et Joy DELAINE

Ludovic CHAURIN

et Angélique MARTINAT

Août 2025

Lucie GUILLAUMIN

et Antoine D'OLIVEIRA

CARDO

Septembre 2025

Fabien VINATIER

et Liza MARTIN

Julien GUIARD

et Marie DUPEU

Octobre 2025

John DESACHÉ

et Cécile BENOIST

Novembre 2025

Aurélie BARRÉ

et Jeffrey LECOMTE

tribunes.

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Et, si nous entreprenions.... Ensemble

En 2020, une Pandémie nouvelle nommée COVID frappait notre planète et nous laissait dans une détresse terrible. Mais nous avons trouvé ensemble la force d'affronter cette peur nouvelle à travers une solidarité extraordinaire où nous exprimions notre reconnaissance aux soignants et aux forces de l'ordre.

Cependant au sortir de ce confinement, quelque chose avait changé.

D'une solidarité bienveillante, nous sommes passé à un certain individualisme ou la notion de consommation s'est substituée à une entraide collective.

Sur nos territoires, est réapparue la phrase « je veux », « Il me faut »...

A une initiative, d'urbanisme ou autre s'opposait la création d'un collectif anti projet pouvant aller jusqu'à l'action judiciaire. A l'amélioration ou à la sauvegarde de nos gymnases se greffait des messages sur les réseaux des associations concernées laissant croire que la municipalité abandonnait le club. A l'appel au bénévolat pour offrir à tous, la possibilité de pratiquer un sport, un art, une passion répondait une absence de volontaires pour tenir un bureau et permettre d'assurer la pérennité de l'activité.

Ce ne sont que quelques exemples d'un changement profond d'implication dans la vie locale qui depuis le COVID perdurent et mettent à mal le vivre ensemble.

Etre élu, bénévole, volontaire, acteur est un engagement de tous les instants qui ne peut se prolonger sans l'aide de chacun d'entre nous.

Si demain, toute action ou animation ne reposait que sur une poignée d'engagés sans l'appui de citoyens, de parents, de sportifs, alors l'action publique sera en danger.

Alors aujourd'hui, si nous changeons le « je veux » en « comment puis-je être utile » le vivre ensemble redeviendra un projet collectif où chaque montois prendra sa part dans l'embellissement de notre belle commune vivante du Val de l'Indre.

La liste majoritaire

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Tribune non remise

Frédéric GRILLET
Béatrice ODINK
Karine WITTMANN-TENEZE

**Retrouvez toutes
les informations
de votre commune sur
le site officiel :**

www.monts.fr





projectil
sogepress

Pour devenir
annonceur
contactez-nous
02 47 20 40 00